

PAR COURRIEL

Le 20 janvier 2016

N/Réf : 2004 46008

Objet : Demande d'accès concernant :
Lot 3 810 287 à Vaudreuil-Dorion

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 décembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Avis d'infraction du 18 novembre 2010 (2 pages);
2. CA du 18 septembre 2015 (2 pages);
3. Compte rendu téléphonique du 11 février 2011 (2 pages);
4. Compte rendu téléphonique du 24 novembre 2010 (1 page);
5. Lettre du 11 avril 2011 (2 pages);
6. Plainte du 16 novembre 2013 (4 pages);
7. Rapport d'inspection du 5 janvier 2011 (8 pages);
8. Rapport d'inspection du 15 novembre 2011 (12 pages)
9. Rapport d'inspection du 22 novembre 2013 (7 pages)

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 48 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (13)

PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 18 novembre 2010

AVIS D'INFRACTION

Articles 53-54 de la L.A.D.

1605, chemin Daoust
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7T 2C8

N/Réf. : 7470-16-01-0348700
400767621

Objet : Travaux en marécage, lots 3 810 287 et 3 810 288 du cadastre du Québec,
Vaudreuil-Dorion, MRC Vaudreuil-Soulanges

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 9 novembre 2010 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi :

1. Coupe d'arbres et dépôt de résidus ligneux (branches) dans un marécage en l'absence du certificat d'autorisation requis.
 - *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., chapitre Q-2
article 22

Nous vous demandons donc, en l'absence du certificat d'autorisation requis, de cesser immédiatement tous travaux à l'intérieur d'étang, de marais, de marécage ou de tourbière. En regard de l'état actuel des lieux, veuillez procéder, d'ici au 10 décembre 2010, au retrait des débris végétaux déposés à l'intérieur du marécage.

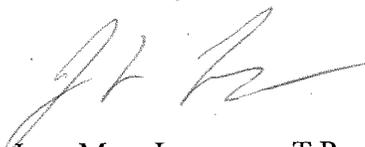
Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M^{me} Catherine Dion au 450 928-7607, poste 267, ou par courriel à l'adresse suivante: catherine.dion2@mddep.gouv.qc.ca.

...2

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JML/CD/nd



Jean-Marc Levesque, T.P.
Chef d'équipe

Longueuil, le 18 septembre 2015

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Le groupe Lawlor inc.
490, rue Principale
Sainte-Marthe (Québec) J0P 1W0

N/Réf. : 7470-16-01-0923301
401 291 457

Objet : Intervention en milieu humide afin de permettre la réalisation d'un développement commercial à Vaudreuil-Dorion

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 28 mai 2015, reçue le 22 juillet 2015, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Remblayage d'un marécage couvrant une superficie de 549 mètres carrés afin de permettre un développement commercial;

Les travaux sont localisés sur le lot 3 810 287 du cadastre du Québec dans la ville de Vaudreuil-Dorion, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation, 5 pages et annexes, daté du 28 mai 2015, signé par **Articles 23-24 de la L.A.D.**
Articles 23-24 de la L.A.D.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Provost', is written over a faint circular stamp.

NP/AJS/ajs

Nathalie Provost, ing
Directrice régionale
de l'analyse et de l'expertise de
l'Estrie et de la Montérégie



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

COMPAGNIE : **Municipalité de Vaudreuil-Dorion**
MUNICIPALITÉ : Vaudreuil
INTERLOCUTEUR : Dominic Beaulieu et Hugues Charbonneau
NO. TÉLÉPHONE : 450-455-3371
DATE DE L'APPEL : Le 2 février 2011 HEURE : 15h15
OBJET : Présence de milieux humides sur les terrains de la rue Metcalfe
N/Réf. : 7470-16-01-0348700, 7470-16-01-0906000, 7470-16-01-0905900

Conversation avec Dominic Beaulieu. Je lui dis que pour l'instant les dossiers seront fermés au ministère s'il n'y a pas de nouveaux travaux dans ces secteurs.

Je lui dis qu'il devra y avoir une caractérisation du terrain si Articles 53-54 de la L.A.D. veut aménager une clôture autour de son terrain, et je lui dis que Articles 53-54 de la L.A.D. est au courant. Je lui dis aussi que toute demande de travaux sur les lots 1 830 574, 1 830 573, 3 810 287 et 3 810 288 doit être analysée en considérant la présence potentielle de milieux humides; tourbière et marécage. Je lui dis qu'une caractérisation est requise pour de futurs travaux qui auraient lieu à des endroits qui n'ont pas été sujet à une étude de caractérisation.

M. Beaulieu me demande une lettre officielle du ministère expliquant qu'une étude de caractérisation serait requise pour des travaux devant avoir lieu sur les lots mentionnés ci-dessus, puisque la cartographie des milieux humides de ces terrains n'est pas exhaustive. Il désire joindre cette lettre aux demandes de permis concernant ces lots.

Catherine Dion
Technicienne

Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

COMPAGNIE : Ville de Vaudreuil-Dorion
MUNICIPALITÉ :
INTERLOCUTEUR : Dominic Beaulieu
NO. TÉLÉPHONE : 450-455-3371
DATE DE L'APPEL : Le 24 novembre 2010 HEURE : 10h15
OBJET : Retour sur le dossier de **Articles 53-54 de la L.A.D.**
N/Réf. : 7470-16-01-0348700

Discussion avec M. Dominic Beaulieu, Directeur de l'urbanisme.
Je confirme avec lui que **Articles 53-54 de la L.A.D.** a les permis pour effectuer sa barrière en remblai. Par contre, je lui dis que malgré son permis de la Ville, il ne doit pas touché au marécage identifié au lot 3 810 287. Je lui demande de collaborer afin de s'assurer du respect de cette demande.

Puis je lui demande des informations sur les permis délivrés à **Articles 53-54 de la L.A.D.** Il me dit que le permis pour l'aménagement de la clôture a été suspendu seulement pour la partie considérée milieu humide sur son terrain. Il me dit qu'elle a transigé avec le ministère et qu'ils ont l'information. Je lui dis que nous n'avons pas reçu de demande de C.A de sa part, mais que M. Primeau à l'analyse lui avait signifié que si la clôture était en bois et était installée manuellement, il n'y avait pas de problème.

Catherine Dion

Technicienne

Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

Longueuil, le 11 avril 2011

Monsieur Dominic Beaulieu
Ville de Vaudreuil-Dorion
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

N/Réf. : 7470-16-01-0348700 / 400797633
7470-16-01-0905900 / 400803008

Objet : Présence de marécages et de tourbière sur les lots 3 810 287, 3 810 288,
1 830 573 et 1 830 574 du cadastre du Québec, municipalité de Vaudreuil-
Dorion, MRC Vaudreuil-Soulanges

Monsieur,

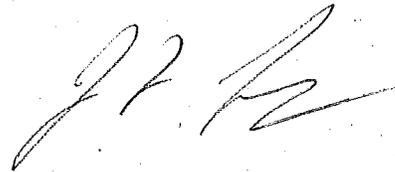
Au cours des derniers mois, nous avons procédé à des inspections aux lieux identifiés en rubrique en rapport à la réalisation de travaux qui nous étaient rapportés à l'intérieur de marécages et de tourbières. En vertu des dispositions contenues à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* que nous avons mandat d'appliquer, la réalisation de travaux à l'intérieur de tels milieux est assujettie à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation de notre ministère.

Lors de nos interventions, nous avons pu prendre connaissance d'une cartographie identifiant la présence de tourbière et de marécage dans ce secteur, laquelle est utilisée par vos services dans le cadre de vos opérations. Bien qu'il s'agit d'un outil des plus intéressant permettant l'identification de la présence de tels milieux sur le territoire, nous désirons vous préciser qu'il serait approprié de référer toute personne désirant procéder à des travaux sur ces lots à notre direction régionale de l'analyse et de l'expertise. Cette démarche permettrait de s'assurer de l'assujettissement (ou du non-assujettissement) du projet proposé aux dispositions applicables en ce domaine, selon la nature des travaux proposés et du milieu potentiellement touché. À cet effet, M. Sylvain Primeau, chef d'équipe à notre direction de l'analyse et de l'expertise, peut être joint au 450 928-7607, poste 246.

...2

Si de plus amples informations sur le contenu de la présente lettre vous sont nécessaires, je vous invite à communiquer avec M^{me} Catherine Dion au 450 928-7607, poste 267 ou par courriel catherine.dion2@mddep.gouv.qc.ca.

Vous remerciant de votre collaboration, recevez, Monsieur, nos plus sincères salutations.



Jean-Marc Levesque, T.P.
Chef d'équipe

JML/CD/nd

2013-11-20

Plainte rapide anonyme

Vaudreuil-Dorion - Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant des travaux en marécage et tourbière au 1605, Rue Daoust.

Vérifier auparavant les constats de 2010 au dossier.

PB

SAGO

Lieu ; _____

Intervenant ; _____

Intervention; 300849283

Document ; _____

Demande ; _____

Bourque, Patrice

De: Internet DR16

Envoyé: 18 novembre 2013 09:29

À: Bourque, Patrice

Objet: TR : Plainte

Bonjour Patrice,

Un constat visuel qui transite par la bte régionale. Numéro de lieu: X2123688.

Merci.

Robert Rubénovitch

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
robert.rubenovitch@mddefp.gouv.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !

Avis de confidentialité:

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ils ne peuvent être utilisés que par la ou le destinataire mentionné à l'entête. Si ce courriel vous est parvenu par erreur, vous êtes avisé que tout usage (copie, distribution, divulgation ou autre) de ce courriel est strictement interdit. Vous êtes prié de signaler cette erreur dans les meilleurs délais en communiquant avec l'expéditeur et de détruire ce courriel de votre ordinateur. Merci de votre collaboration.

-----Message d'origine-----

Articles 53-54 de la L.A.D.

L'adresse est le 1605 Daoust, Vaudreuil, Mark Rassi. Suite a votre visite de decembre 2010, il a procede a deplacer un talut dans une partie mouillee. En novembre 2012, il a rajouter des ballots de foin par dessus les taluts. Avec toute la pluie de Avril et mai, les ballots sont tombes et hier, il a commence a les enterre puisqu'il faisait plus chaud et le terrain plus sec. La ville lui a emis un constat qu'il a conteste et l'audition se tiendra en Janvier. Il semble qu'il tente de cacher l'evidence.

Merci.

Sent from Samsung Mobile

2013-11-20





RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction régionale de Estrie et Montérégie
Région de Montérégie
Bureau de Longueuil

1. Identification

Date de l'inspection : 2010-12-10 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 11 h 19	Heure de départ : 12 h 00
Inspecteur : Catherine Dion	Accompagné de : -----	
No intervention : 300621754	No gestion documentaire : 7470-16-01-0348700	
Type d'intervention : Inspection pour suivi d'infraction	No document : 400776771	
Type de demande liée :	No demande : 200289820	
But de l'inspection : Inspection pour un suivi d'infraction. Vérifier le retrait d'empilements de bois en marais/marécage. Vérifier aussi que la section du terrain considérée en marécage est intouchée et observation du sol afin de vérifier s'il y a la présence de plus de 30 cm de tourbe.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Marécage	Articles 53-54 de la L.A.D.
Nom usuel du lieu : -----	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : 1605, chemin Daoust, Vaudreuil-Dorion, J7T 2C8 Lot 3 810 287 et lot 3 810 288	
No du lieu : X2123688	Type de lieu : Marécage
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45° 3' 37,80000" , - 72° 42' 51,60000"	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Articles 53-54 de la L.A.D.	1605, chemin Daoust Vaudreuil-Dorion (Québec), J7T 2C8 tel: 514-821-7700	Y2047045

Conditions météo
Nuageux avec faible neige, -8 degré celcius

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 12

Nombre de photos annexées : 9

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix S1500.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\dioca02

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Tracé parcouru chez M. Mark Rassi le 10 décembre 2010
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Suivi d'un avis d'infraction envoyé le 2010-11-12 pour empilements de bois en marais/marécage. Délai pour correction le 2010-12-10.

3. Description de l'inspection

Arrivée sur les lieux à 11h19. Il n'y a personne sur le terrain et aucuns travaux en cours.

Je marche jusqu'au marécage.

- Les empilements de bois ont été retirés. ^{Articles 53-54 de la L.A.O.} m'avait souligné que ce bois allait être déchiqueté et réutilisé sur son terrain.
- Un empilement de bois est présent à proximité du marécage (photo 4).
- Je prends un premier échantillon de sol à proximité du marécage, proche de l'empilement de bois. À cet endroit, la moitié de la carotte de 30 cm. est constituée de terre noire, l'autre moitié de sable. Nous ne sommes pas en milieu humide à cet endroit.
- Je marche plus loin, en longeant le talus situé à la limite de son terrain et celui de sa voisine (Sandra Gray). J'effectue un deuxième sondage. Cet échantillon est composé de terre noire avec de l'argile, humide (plus de 30 cm.) Je peux faire des colombrins.
- J'effectue un troisième sondage. Le sol est identique au sondage #2. Comme précédemment, je peux faire des colombrins avec le sol. (Je n'ai pas échantillonné le sol, mais j'ai échantillonné sur le terrain de la ^{Articles 53-54 de la L.A.O.} Mme. ^{Articles 53-54 de la L.A.O.}, proche du terrain de ^{Articles 53-54 de la L.A.O.}. Les sols étaient de même composition)
- Je cherche le fossé dont parlait ^{Articles 53-54 de la L.A.O.} mais ne le trouve pas sur le bord de la route. Peut-être qu'il n'est pas visible puisqu'il y a beaucoup de neige.

Je retourne à ma voiture. Observation du fossé rue Metcalfe (photo 9).

Départ du site à 12h00.

Date de l'inspection : 2010-12-10

No de gestion documentaire : 7470-16-01-0348700

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

- Aucuns travaux en cours lors de ma visite terrain.
- Les empilements de bois ne sont plus présents dans le marécage. Il reste un empilement de bois à proximité du marécage mais il n'est pas dans les limites de ce dernier.
- En date d'aujourd'hui, nous considérons comme marécage/tourbière ceux répertoriés sur la carte fournie par la ville de Vaudreuil-Dorion. Mes sondages effectués sur le terrain de Articles 53-54 de la L.A.D. ne permettent pas de conclure avec certitude la présence de milieux humides (tourbière ou marécage).

6. Recommandations

- Je recommande la fermeture du dossier puisque les correctifs ont été réalisés.
- Je recommande une communication avec le ville de Vaudreuil-Dorion pour s'assurer qu'ils suivront le dossier (le talus ne doit pas empiéter sur le milieu humide cartographié, le talus doit respecter certains aspects (pente, matériel utilisé, etc).

Signature :

Catherine Dica

Date de rédaction:

2011/01/05
Année/mois/jour

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : *KORBY GUNSON*

Fonction : Chef d'équipe, secteur hydrique

Signature : *JM - Jean-Marc Levesque*

Date : *2011-01-06*
Année/mois/jour

Commentaires :

Croquis

No : 1

Titre : Tracé parcouru chez M. Mark Rassi le 10 décembre 2010.



Dessiné par : Venant de Google Earth

Lieu : Vaudreuil-Dorion

Échelle :

Note :

GPS 67 : Marécage

GPS 68 : Sondage #1

GPS 69 : Sondage #2

GPS 70 : Sondage #3

GPS 71 : Fossé rue Metcalfe

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCF1366.jpg

Description :

Lieu du marécage. Les empilements de bois ont été retirés.



Photo no : 2

Fichier : DSCF1367.jpg

Description :

Idem.



Photo no : 3

Fichier : DSCF1368.jpg

Description :

Idem. Au fond on aperçoit un empilement de bois qui n'est pas sur la section du marécage mais à coté.



Date de l'inspection : 2010-12-10

No de gestion documentaire : 7470-16-01-0348700

Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : DSCF1370.jpg

Description :

Lieu du sondage #1, entre l'empilement de bois et le marécage.



Photo no : 5

Fichier : DSCF1372.jpg

Description :

Sondage #1 (30 cm). Moitié terre noire et moitié sable sur une carotte de 30 cm.

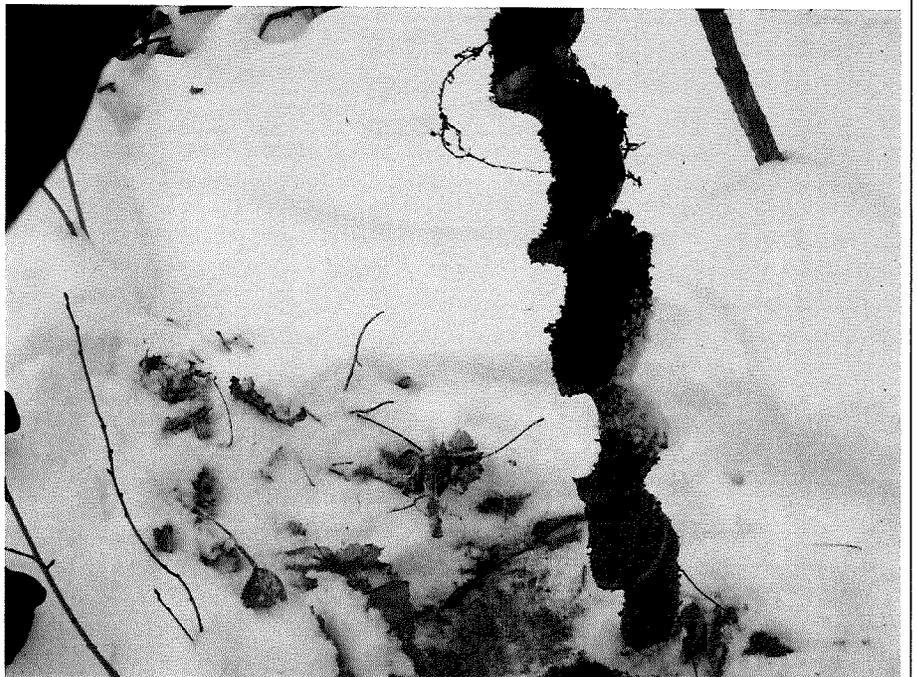
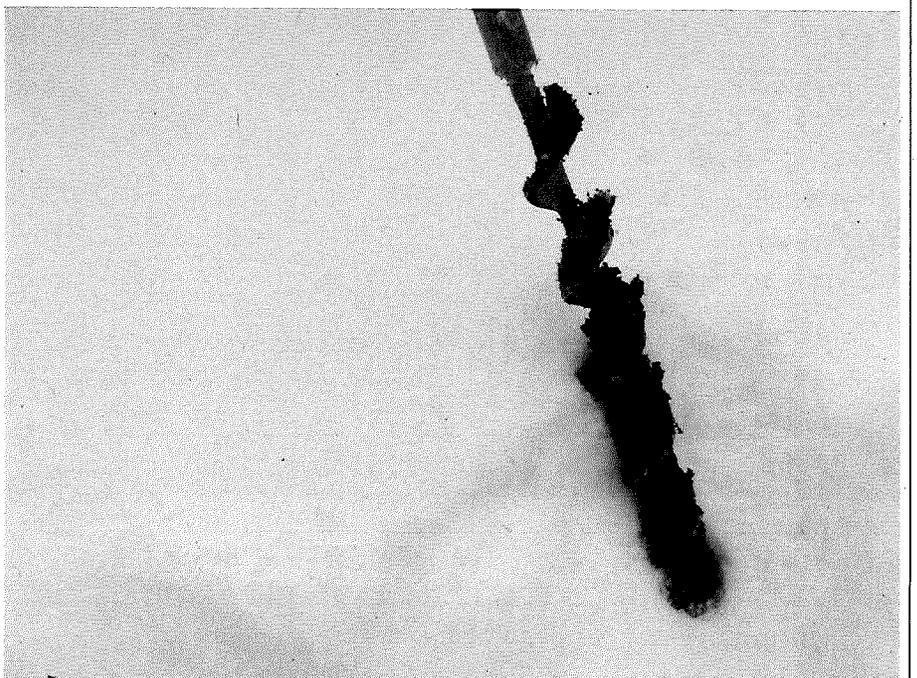


Photo no : 6

Fichier : DSCF1373.jpg

Description :

Sondage #2 (30 cm). Terre noire avec argile.



Date de l'inspection : 2010-12-10

No de gestion documentaire : 7470-16-01-0348700

Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : DSCF1374.jpg

Description :

Sondage #3 (30 cm). Idem.



Photo no : 8

Fichier : DSCF1375.jpg

Description :

Sondage #3, près du talus construit par M. Rassi.



Photo no : 9

Fichier : DSCF1376.jpg

Description :

Fossé rue Metcalfe.



1. Identification

Date de l'inspection : 2010-11-03 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 11 h 00	Heure de départ : 14 h 00
Inspecteur : Catherine Dion	Accompagné de : -----	

No intervention : 300621754	No gestion documentaire : 7470-76-01-0348700
Type d'intervention : Inspection	No document : 400767118
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental	No demande : 200289820
But de l'inspection : Valider la présence de travaux en tourbière ou marécage.	

Lieu inspecté	Articles 53-54 de la L.A.D.
Nom du lieu : Tourbière rue Daoust <i>Marécage</i>	
Nom usuel du lieu : -----	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : 1605, chemin Daoust, Vaudreuil-Dorion, J7T 2C8 Lot 3 810 287 et lot 3 810 288	
No du lieu : X2123688	Type de lieu : <i>Tourbière / marécage</i>
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45° 3' 37,80000" , - 72° 42' 51,60000"	

Responsable du lieu	Articles 53-54 de la L.A.D.	
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
	1605, chemin Daoust Vaudreuil-Dorion (Québec), J7T 2C8	Y2047045

Conditions météo
Ensoleillé, 8 degré celcius

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
Articles 53-54 de la L.A.D.	Propriétaire	Articles 53-54 de la L.A.D. ()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte
Plaignant rencontré : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 19

Nombre de photos annexées : 17

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix S1500.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\dioca02

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Tracé parcouru chez M. Mark Rassi le 3 novembre 2010
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)**3. Description de l'inspection****2010-11-03****Articles 53-54 de la L.A.D.**

Arrivée à 11h00. Visite à [redacted] dans le but de vérifier la remise en état de la tourbière sur son terrain. Entre temps, [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D., vient se présenter. Elle me parle de [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. Je lui confirme que je ferai une visite terrain quand j'aurai terminé chez [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D.

Arrivée chez [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. au 1605 chemin Daoust vers 12h00. Travaux sur les lots 3 810 287 (zoné commercial et est en vente présentement) et sur le lot 3 810 288. Je constate :

- Des travaux sont en cours. Il y a 3 personnes travaillant sur le site. Construction d'un talus en remblai à la limite de la propriété de [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. (limite entre le lot 3 810 288 et le lot de sa voisine, 1 830 573).
- Je me présente à un des travailleurs. Je demande à parler au propriétaire. Il m'indique la pelle mécanique qui est en fonction.
- Je vais donc à la rencontre du propriétaire et me présente. Le propriétaire s'appelle [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. Il parle très vite et semble fâché de ma présence. Je n'ai pas le loisir d'expliquer clairement le but de ma visite car il ne laisse pas parler. Il me parle longuement des problèmes avec [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. et souligne que c'est seulement [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. Je lui demande quelle est la nature de ses travaux. Il me dit qu'il construit une barrière (en remblai) pour se cacher de sa voisine et se protéger du bruit dû la présence des chiens (sa voisine a un chenil). Il construit donc un chemin et la terre enlevée sur ce chemin sert à la construction du talus protecteur. Il me dit qu'il a les permis de la ville pour la construction de cette barrière de terre. La ville me confirme qu'elle lui a délivré ce permis. De plus, la Ville me souligne qu'il a le droit d'abattre des arbres car il fait des travaux dans sa cours arrière.
- Je dis à [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. que ma préoccupation concerne le fait que ces travaux sont peut-être en milieu humide (tourbière ou marécage) et que si c'est le cas, ces travaux ne sont pas permis sans l'obtention préalable d'un C.A.
- Observation de la végétation aux alentours de la zone de travaux. Je remarque des pousses de framboisiers et de chèvrefeuilles du Canada. Le framboisier est dans la liste des plantes facultatives des milieux humides, et le chèvrefeuille ne se retrouve pas dans la liste des plantes obligées ou facultatives des milieux humides. [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. me dit que les arbres présents sont des érables et des hêtres. Les racines des arbres ne sont pas hors du sol.
- Il me dit que les travaux ont commencés depuis 2 ans environ. Il me dit que le permis concerne 600 pieds de cette barrière en remblai.
- Une zone de travaux se situe du côté de la rue Metcalfe (photo 6).
- Selon la cartographie des milieux humides, les orthophotos disponibles et selon la carte de la pédologie des sols, le lieu actuel des travaux ne se trouve pas tourbière ou marécage.

Départ du site vers 14h00. Je lui dis que je resterai en contact avec lui pour la suite du dossier.

15h00

Arrêt à l'hôtel de ville de Vaudreuil-Dorion. Je demande à voir l'inspecteur pour lui parler du dossier. Je rencontre Dominic Beaulieu, directeur de l'urbanisme, Hugues Carbonneau, Chef du secteur environnement et Ariane Leroux, coordonnatrice en environnement. Je discute du dossier avec eux. Ils me confirment qu'ils ont donné les permis pour la construction de ce talus. Ils me laissent une carte montrant les milieux humides dans le secteur. La portion Est du terrain de [redacted] Articles 53-54 de la L.A.D. (lot 3 810 287) est zonée commercial, et dans cette section nous retrouvons un milieu humide répertorié.

Départ vers 15h45.

3. Description de l'inspection

2010-11-09

Seconde inspection pour vérifier l'absence de travaux dans le marécage situé à l'Est du terrain, sur le lot 3 810 287 identifiée sur la carte remise par la ville de Vaudreuil-Dorion.

Arrivée sur le terrain vers 14h00. Rencontre avec Articles 53-54 de la L. qui était avertit de ma venue. Je marche avec lui jusqu'au milieu marécageux. J'observe en effet une dépression et une petite accumulation d'eau au sol. Je remarque des traces de mousses sur les troncs qui indiquent le niveau de l'eau en période de crue.

J'observe des piles de bois entreposées dans le marécage. Je lui dis qu'il devra retirer ce matériel. De plus, je remarque quelques arbres coupés. Je lui demande pourquoi il a coupé ces arbres. Il me dit que c'était des arbres croches, qui risquaient de tomber. Il me dit aussi qu'il a un permis de la ville pour la coupe de ces arbres. Je lui dis que dans le marécage, il ne doit pas y avoir aucuns travaux.

Départ du site vers 14h45.

Croquis

No : 1

Titre : Tracé parcouru chez [Articles 53-54 de la L.A.D.] le 3 novembre 2010



Dessiné par : Venant de Google Earth

Lieu : Vaudreuil-Dorion

Échelle :

Note :

Point GPS 047, 048 et 049 = Marécage, 2010-11-09

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**5. Conclusion**

- Des travaux sont en cours sur le terrain de [redacted] Articles 53-54 de la L.A. Construction d'un talus en remblai à la limite de sa propriété.
- La ville est au courant de ces travaux, des permis ont été émis à cet effet.
- Présence de machinerie (petites pelles mécaniques) et de deux travailleurs.
- Pas d'évidence de travaux de déboisement ou de déblais/remblais en tourbière ou marécage.
- Amoncellements de bois présents sur le site, dont certains entreposés dans le marécage identifié à l'Est du terrain.
- Coupe de quelques arbres d'arbres dans le marécage.
- Infraction à l'article 22 de la L.Q.E.

6. Recommandations

- Je recommande l'envoi d'un avis d'infraction (article 22 de la L.Q.E).
- Je recommande d'informer la Ville de Vaudreuil-Dorion de cette situation afin d'être vigilant sur d'éventuels travaux fait en tourbière ou marécage.

Signature :

Catherine Dion

Date de rédaction:

2010/11/15
Année/mois/jour**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

Jean Marc Lévesque

Fonction : Chef d'équipe, secteur hydrique

Signature :

JM Lévesque

Date :

Année/mois/jour

10-11-15

Commentaires :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCF1229.jpg

Description :

Travaux en cours. Construction d'un talus en remblai.



Photo no : 2

Fichier : DSCF1230.jpg

Description :

Chemin menant au talus.



Photo no : 3

Fichier : DSCF1231.jpg

Description :

Vue d'ensemble des travaux.



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : DSCF1232.jpg

Description :

Autre secteur du terrain, en allant vers la rue Metcalfe.



Photo no : 5

Fichier : DSCF1233.jpg

Description :

Amoncellement de bois.



Photo no : 6

Fichier : DSCF1235.jpg

Description :

Début de travaux sur la rue Metcalfe.
Du remblai a été amené.



Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : DSCF1236.jpg

Description :

Chemin menant à la zone des travaux.



Photo no : 8

Fichier : DSCF1237.jpg

Description :

Plante non identifiée poussant proche de la zone des travaux.



Annexe - Photos

Photo no : 9

Fichier : DSCF1267.jpg

Description :

Marécage présent sur le lot 3 810 287.



Photo no : 2

Fichier : DSCF1268.jpg

Description :

Idem. Pile de bois en arrière plan sur la photo.



Photo no : 3

Fichier : DSCF1270.jpg

Description :

Idem. Trace de mousses aquatiques sur le tronc des arbres.

Arbre coupé à droite.



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : DSCF1271.jpg

Description :

Idem. Amoncellement de bois présent à la limite de la zone marécageuse.



Photo no : 5

Fichier : DSCF1272.jpg

Description :

Idem. Accumulation d'eau présente au sol.

Amoncellement de bois.

Arbre coupé.



Photo no : 6

Fichier : DSCF1273.jpg

Description :

Autre vue d'ensemble du marécage.

Point GPS 048.



Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : DSCF1274.jpg

Description :

Idem, amoncellement de bois au fond.



Photo no : 8

Fichier : DSCF1275.jpg

Description :

Idem. Zone du marécage proche de la rue Metcalfe.

Point GPS 049.



Photo no : 9

Fichier : DSCF1276.jpg

Description :

Point de vue sur le début des travaux sur la rue Metcalfe.



1 Identification

Date de l'inspection : 2013-11-21 Heure d'arrivée : 13h40 Heure de départ : 14h43
Inspecteur : Suzanne Fisette Accompagnée de : -

N° intervention : 300849283 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7470-16-01-0348700 N° du rapport d'inspection : 401089970
N° demande : 200385692 Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant des travaux en marécage au 1605 rue Daoust.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Articles 53-54 de la L.A.D.
Nom usuel du lieu : Articles 53-54 de la L.A.D.
N° du lieu : X2123688 Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 1605, chemin Daoust, Vaudreuil-Dorion, J7T 2C8
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,424600000000;-74,127000000000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
<small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small>		1605, chemin Daoûst Vaudreuil-Dorion (Québec) J7T 2C8	Y2047045

Conditions météo

Nuageux

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
<small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small>	Propriétaire du lot	
<small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small>	Employé	

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Articles 53-54 de la L.A.D.

Plainte

Plaignant rencontré : oui non s. o.

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 6 Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Suzanne Fisette avec un appareil photo de type Canon Powershot A1100 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\fissu02\7470-16-01-0348700\2013-11-21

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées

Numéro	Titre

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Carte de l'inspection
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Plan de <small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small> pour son talus
<input checked="" type="checkbox"/>	3	Certificat d'autorisation pour le talus de <small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small>

Échantillons

SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

Une plainte a été reçue concernant des travaux en marais-marécage. Catherine Dion était déjà allée inspecter à cet endroit, un avis d'infraction a été émis, et les correctifs ont été apportés.

3 Description de l'inspection

J'arrive sur les lieux de l'inspection et j'entends une scie mécanique. Je me dirige vers le son, et je rencontre trois hommes en train de couper des branches (pas en milieu humide). Je me présente à l'un d'eux, qui me dit que le propriétaire est dans la maison.

Je vais rencontrer ^{Articles 53-54 de la L.A.D} qui m'explique la nature du conflit entre lui et ^{Articles 53-54 de la L.A.D} Selon lui,

Articles 53-54 de la L.A.D

^{Articles 53-54 de la L.A.D}

Le déblai recueilli a été aussi mis en marais-marécage, à la limite du terrain de ^{Articles 53-54 de la L.A.D}

^{Articles 53-54 de la L.A.D}

n'accompagne au talus qu'il construit petit à petit, depuis deux ans (voir panorama 2). Je constate qu'il ne touche pas au marais-marécage. Il a retiré les balles de foin (visibles sur les photos de la plaignante) la veille. Il me confirme qu'il ne continuera pas le talus, même si celui-ci n'est pas terminé, et qu'il a le permis pour le faire (voir annexe 3).

Je constate que le talus n'empiète pas sur le lot de ^{Articles 53-54 de la L.A.D} (voir photo 3, où on peut apercevoir les poteaux qui délimite le lot et le talus).

Le dossier sera en procès en décembre 2013.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

J'ai vérifié si une espèce à risque a été répertoriée à proximité, et il n'y en a pas.

J'ai vérifié si le milieu est consigné sur les cartes de milieux humides. Il ne l'est pas, mais il l'est sur la carte de la municipalité (voir rapport de Catherine Dion du 3 novembre 2010 et annexe 1).

5 Conclusion

Je n'ai constaté aucun manquement lors de cette intervention.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Suzanne Fisette

Date de rédaction : 22 novembre 2013

Signature :

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Date :

2013-11-28

Commentaires :



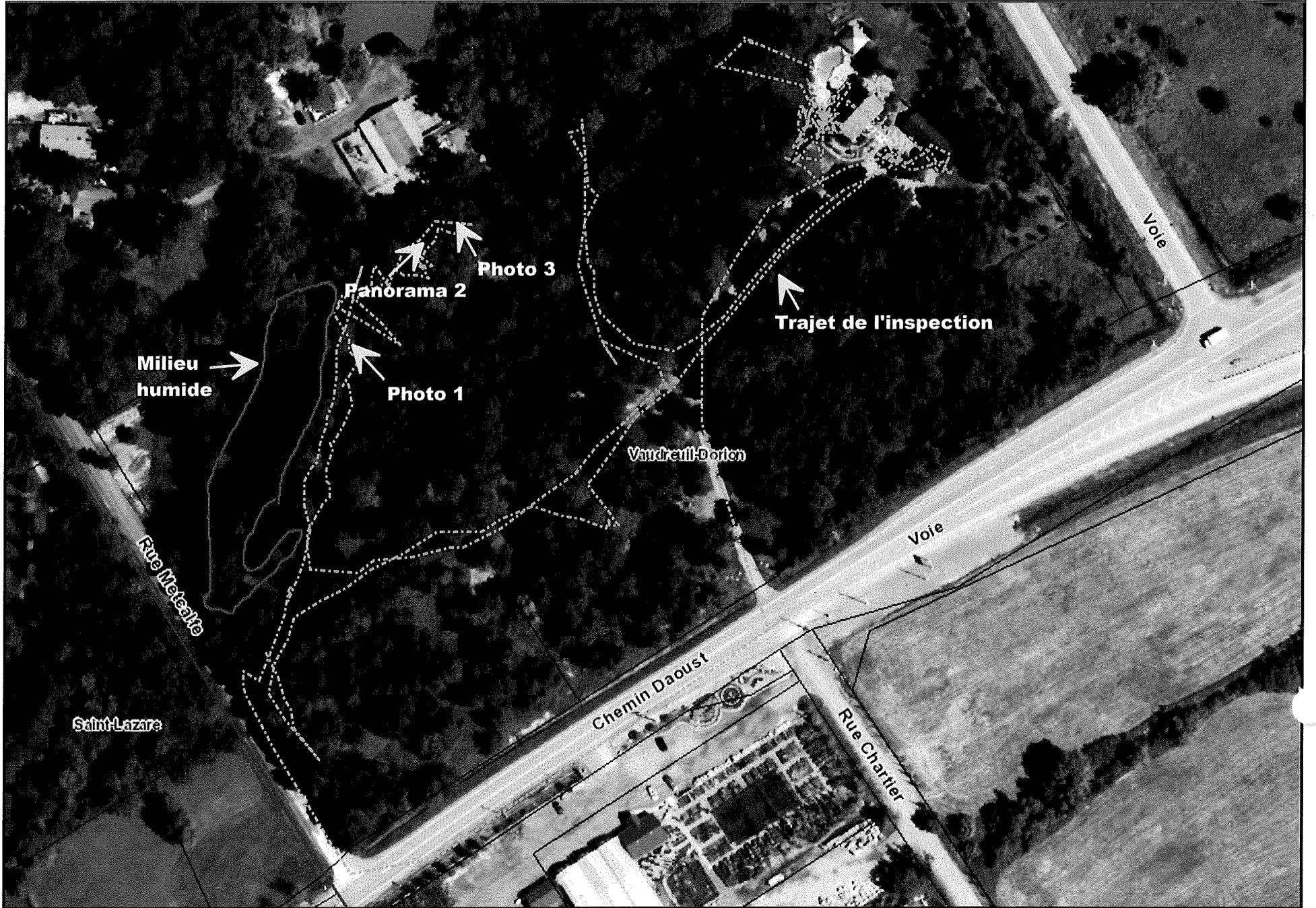


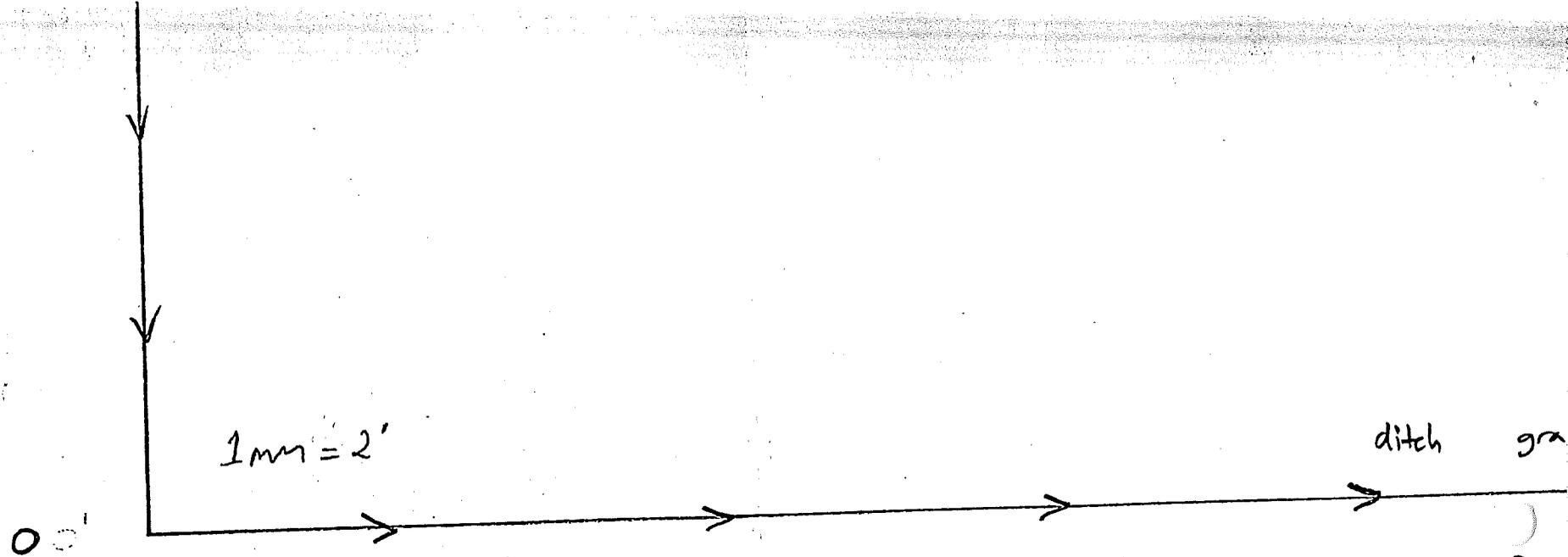
Photo 1



Photo 3

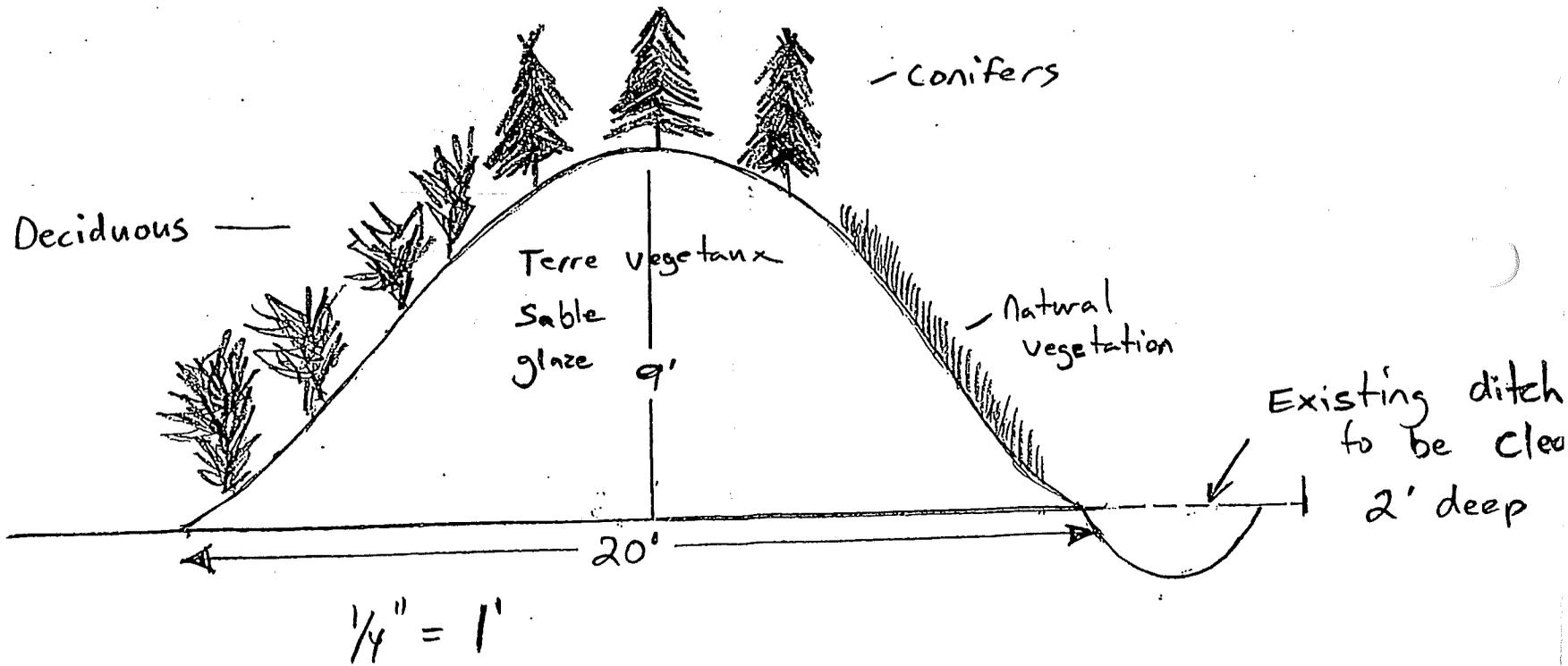
ANNEXE 1





Arrows indicate existing ditches
and flow of water

ANSWER



Article 48 de la L.A.D